



CHARTRE DU JEUNE JOUEUR

L'ÉCOLE de FOOT est un lieu d'ÉDUCATION et de FORMATION

Ne jamais oublier que le Football est avant tout UN JEU

Au travers de cette charte et par mon comportement, sur et en dehors du terrain, moi,.....joueur du FOOTBALL CLUB DE MILLY LA FORET, m'engage solennellement :

- à respecter et à appliquer la "Charte du Jeune Joueur" et les règles du club,
- à appliquer les principes et les valeurs éducatifs du Club (**SFERT**) à savoir : **Solidarité, Fair-play, Engagement, Respect, Tolérance, ...**
- à adopter une attitude et un langage correct et respectueux dans toutes mes interventions auprès des Joueurs, des Éducateurs, des Dirigeants et des Parents,
- à encourager, dans la défaite comme dans la victoire, mes co-équipiers,
- à respecter les heures de début et de fin des séances d'entraînement et des rencontres et à prévenir mon Éducateur en cas d'absence,
- à respecter et appliquer les décisions de mon Éducateur,
- à respecter et à ne pas dégrader le matériel et les locaux de mon club et des autres clubs,
- à garder propre les vestiaires et les locaux de mon club et des autres clubs (nettoyer les chaussures à l'extérieur, mettre les bouteilles d'eau et les papiers dans la poubelle, etc...),
- à fermer les lumières et les robinets d'eau ainsi que les portes des vestiaires et des locaux que j'ai utilisés.
- à montrer ma motivation, mon goût de l'effort, mon courage et ma rigueur afin d'apprendre et de progresser,
- à pratiquer le Football avec plaisir et convivialité, car le Football doit rester un jeu et une fête,
- à participer aux divers événements du club (les repas et pique-niques du club, les tournois à l'extérieur, le tournoi international poussins, etc...),
- à rester maître de mes actes, à être fair-play et surtout à montrer l'exemple à tous mes camarades, joueurs ou non,

FOOTBALL CLUB



MILLY LA FORÊT

Et je m'engage surtout :

- à respecter les Règles, les Joueurs, les Arbitres, les Éducateurs, les Dirigeants, les Parents et les Supporters, et ce, quel que soit le résultat.
- à ne pas avoir un comportement antisportif et violent (coups, injures, menaces, contestations répétées,...) et à ne pas tricher, ni voler dans mon club et dans d'autres clubs,

Si je ne respecte pas ces deux derniers engagements, je peux être sanctionné, suspendu temporairement ou exclu définitivement du club par la Commission de Discipline du club sur décision du Bureau Directeur.

Le joueur

le représentant légal du joueur

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »